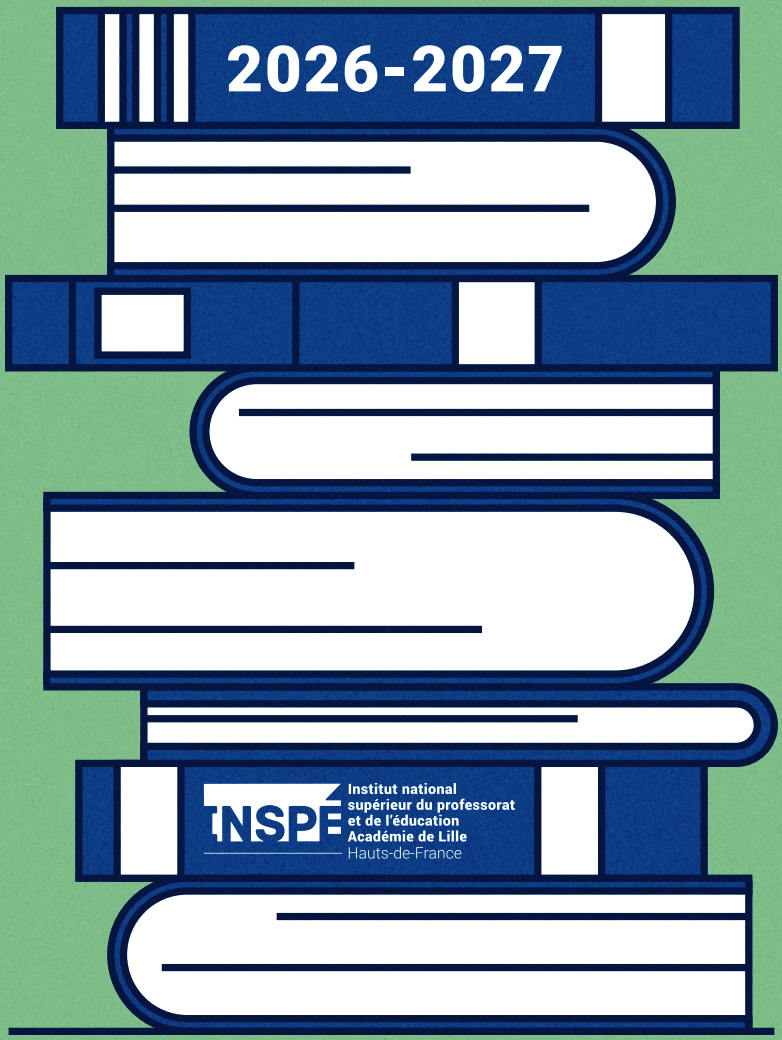
GUIDE D'ACCUEIL

ÉTUDIANTS & STAGIAIRES de l'INSPÉ Lille HdF



Chères étudiantes, chers étudiants,

Chères et chers élèves fonctionnaires,

Chères et chers fonctionnaires stagiaires,

Vous venez de vous inscrire à l'INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France. Au nom des équipes pédagogiques et administratives, et au nom de l'équipe de direction, je vous souhaite la bienvenue dans notre institut.

Celui-ci est intégré à l'Université de Lille et son offre de formation est co-construite avec les trois universités régionales de l'académie (Université d'Artois, Université du Littoral Côte d'Opale et Université Polytechnique Hauts-de-France) en liens étroits avec le Rectorat de l'académie de Lille.

L'offre de formation des enseignants de l'INSPÉ est complète et variée, à la fois universitaire et professionnelle. Elle vous permettra de construire votre parcours professionnel accompagné d'une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants expérimentés et de professionnels intervenant dans le milieu scolaire.

La licence Professorat des Écoles (LPE), nos masters, et les DU que nous proposons, préparent à une insertion professionnelle au sein du ministère de l'Éducation nationale, mais offrent également la possibilité d'intégrer d'autres secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle d'adultes par exemple.

Toute la communauté universitaire, enseignante, administrative et des personnels de bibliothèque, travaille quotidiennement pour vous permettre d'acquérir dans les meilleures conditions les savoirs nécessaires à la préparation de votre futur métier. Les équipes de l'institut sont pleinement mobilisées pour garantir le déploiement de notre nouvelle offre de formation, qui s'intègre dans le cadre de la réforme de la formation initiale des professeurs.

Ce guide est conçu pour mieux vous repérer au sein de notre INSPÉ et vous familiariser avec les nombreux services proposés en votre qualité d'étudiante et d'étudiant.

Sébastien JAKUBOWSKI
Directeur de l'INSPÉ Lille HdF



Sommaire

Devenir enseignant et conseiller principal d'éducation 6
La formation initiale des enseignants et des CPE 6

Des sites de formation sur toute l'académie 7
Arras 8
Douai 16
Gravelines 24
Outreau 32
Valenciennes 40
Villeneuve d'Ascq 48

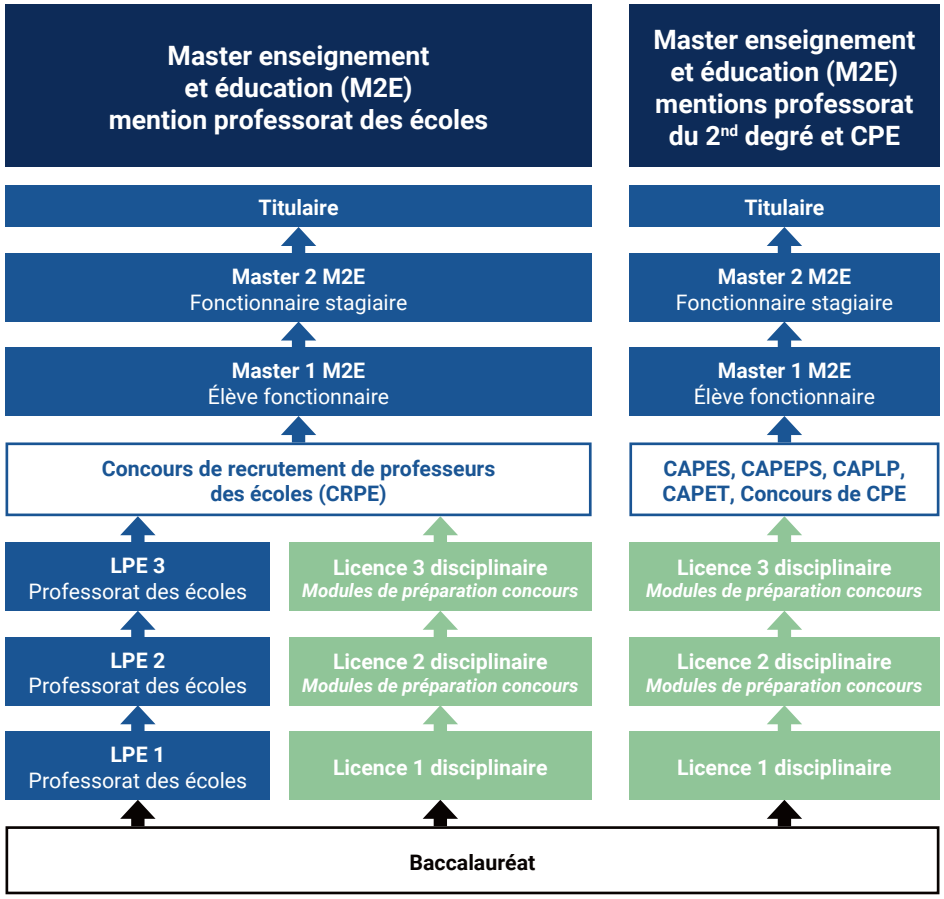
Études & mobilité à l'étranger 58
Introduction 58
Les dispositifs 58
Quand puis-je partir ? 61
Les aides financières 62
Pour les étudiants internationaux en mobilité à l'INSPÉ Lille HdF 63

Recherche & développement 64
Recherche 64
Innovation pédagogique 65

Démarches & services de vie étudiante 68
Services numériques : activer son compte étudiant 68
Démarches administratives : droits d'inscription et demande de césure 69
Commission Vie Étudiante de l'Institut 70

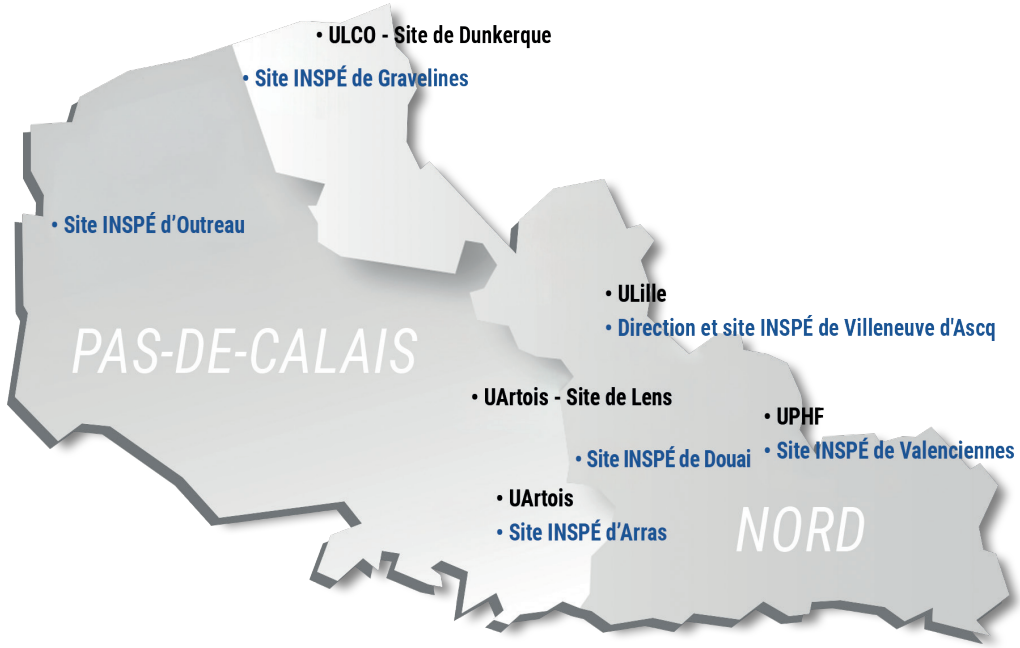
Devenir enseignant et conseiller principal d'éducation

La formation initiale des enseignants et des CPE
à partir de septembre 2026



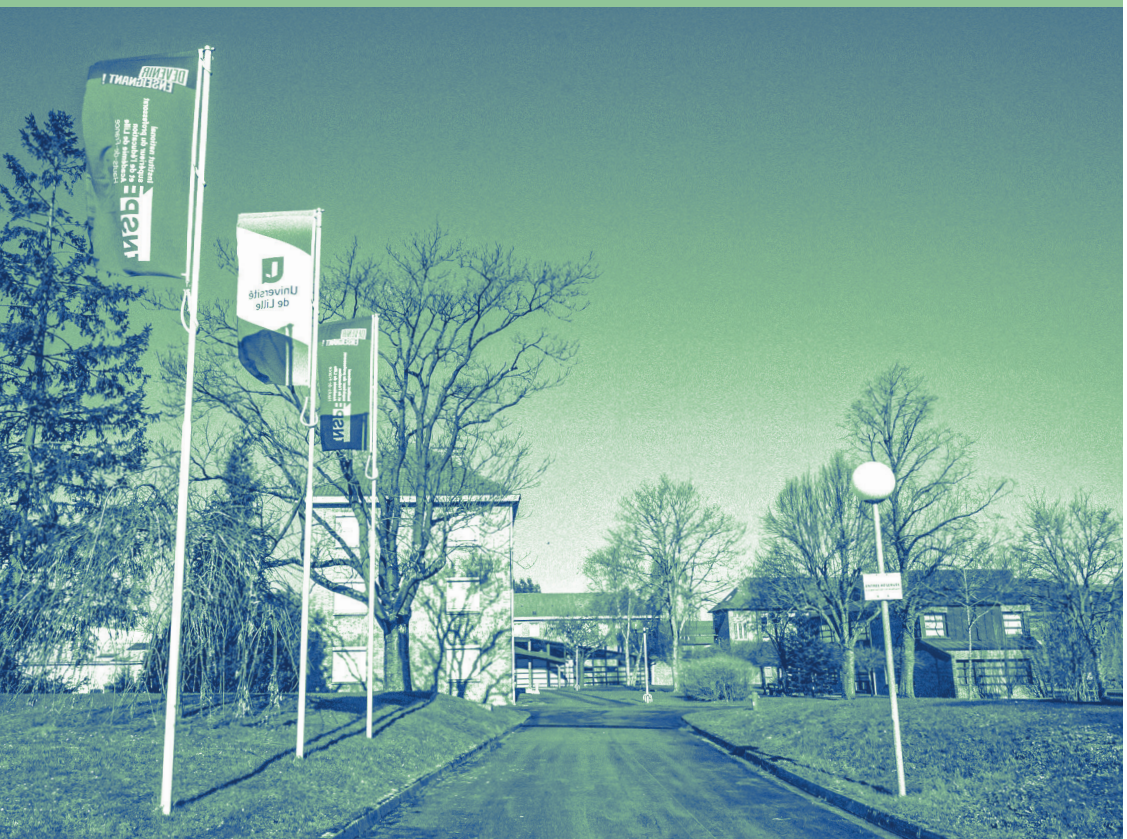
Formations dispensées par l'INSPÉ
Formations portées par les universités de l'académie de Lille

Des sites de formation sur toute l'académie



UArtois = Université d'Artois
ULille = Université de Lille
ULCO = Université du Littoral Côte d'Opale
UPHF = Université Polytechnique HdF

Arras



Informations pratiques

INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France
Site d'Arras

7 bis rue Raoul François 62022 ARRAS CEDEX
03 21 21 85 00
inspe-scolarite-arras@univ-lille.fr

Responsable pédagogique Hélène LALOUX
Responsable administrative Christine LOISON

8h - 18h30 du lundi au vendredi

Plan d'accès



Restauration

11h30 – 13h30

La carte multiservice qui vous est remise lors de votre inscription vous permet d'accéder à votre compte restauration, et de bénéficier des services de la restauration du site d'Arras.

Rechargement en ligne, 7j/7, 24h/24 depuis l'ENT de l'Université de Lille (rubrique Campus & Vie pratique/Restauration INSPÉ/Paiement en ligne) ou au self de 12h00 à 13h30, du lundi au jeudi (CB, espèces et chèques).

Vous pouvez également accéder aux menus sur l'ENT de l'Université (rubrique Campus & Vie pratique/Restauration INSPÉ/Paiement en ligne).





BU–INSPÉ d'Arras

Contacts
03 21 21 85 02
bu-inspe-arras@univ-lille.fr

Lundi au vendredi : 8h-18h30
Lundi au vendredi : 8h30-17h30 (pendant les vacances)

Conditions d'inscription
L'inscription se fait sur présentation de votre carte multiservice. Elle vous servira de carte de bibliothèque tout au long de l'année universitaire. Cette carte est personnelle et elle est valable dans toutes les bibliothèques de l'INSPÉ Lille HdF et des universités publiques de la région.

Droits d'emprunt
• 20 documents pour 28 jours
• 3 prolongations possibles

Retrouvez l'ensemble des services proposés par les BU INSPÉ sur leur page **Facebook** et sur **portail-bu.inspe-lille-hdf.fr**

Services sociaux et de santé

Rencontrer un assistant social

Vous rencontrez des difficultés sociales et financières ?

Des assistants sociaux peuvent vous recevoir sur rendez-vous ou lors de permanences.

Consultez les modalités de prise de rendez-vous sur *https://www.crous-lille.fr/social-et-accompagnement/rencontrer-une-assistante-sociale*

Santé et prévention

Le SSE (Service de Santé des Étudiants) de l'Université de Lille est accessible aux étudiants du site INSPÉ d'Arras.

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption
(hors périodes de fermetures en lien avec les interruptions pédagogiques)

03 62 26 93 00 ou sse@univ-lille.fr

Le SSE (Service de Santé des Étudiants) de l'Université d'Artois est accessible aux étudiants du site INSPÉ d'Arras.

sse@univ-artois.fr

Il est également possible de faire appel à des structures extérieures à l'université.

Santé mentale étudiante

- Les Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)
- Les Centres Médico Psychologique (CMP)
- Mon soutien psy : 12 séances remboursées par an
- Santé Psy Étudiant
- APSYtude
- Nightline
- Fil Santé jeune

Il est également possible de consulter au préalable son médecin ou sa sage-femme afin de faire le point. Un médecin généraliste est en capacité de vous orienter vers des spécialistes ou bien différentes lignes d'écoute.



Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114 (accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, dans toute la France). Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.

Étudiants en situation de handicap

L'INSPÉ Lille HdF propose des mesures d'accompagnement spécifiques pour les étudiants en situation de handicap.

Afin de bénéficier de ces aménagements, vous devez vous rapprocher dès le début de l'année universitaire du bureau des examens.
inspe-handicap@univ-lille.fr

L'Université de Lille est fortement impliquée dans l'accueil et l'accompagnement des étudiants et étudiantes en situation de handicap. N'hésitez pas à prendre contact le plus en amont de la rentrée avec le Bureau Vie Étudiante & Handicap (BVEH) :
vie.etudiante-handicap@univ-lille.fr

Aménagement des études

Les aides peuvent être humaines ou techniques (liste non exhaustive) :
- photocopie des cours ;
- aménagement du cursus (contrat d'échelonnement des études) ;
- prêt de matériel adapté, logiciels spécifiques ;
- transcription de documents et de sujets d'examen en caractères agrandis.

Aménagement des épreuves d'examen

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements qui préservent toutes leurs chances de succès. Selon la situation, les aménagements d'examen peuvent être les suivants :

• majoration du temps de composition (1/3 temps supplémentaire) ;
• salle particulière si besoin reconnu ;
• prêt d'un ordinateur ;
• assistance d'un secrétaire d'examen.

Ces aménagements sont valables pour l'ensemble des examens et pour toute l'année universitaire. Si la demande est faite moins de deux semaines avant l'examen, nous ne pourrons garantir la mise en place de l'aménagement demandé.

Égalité – Diversité

L'INSPÉ Lille HdF s'engage contre toutes les formes de discrimination et compte un référent Égalité – Diversité :
✉ inspe-referent-egalite@univ-lille.fr

Violences sexistes et sexuelles

Plusieurs dispositifs au sein de l'Université de Lille existent en cas de demande de renseignements ou de signalements de Violences Sexistes ou Sexuelles (VSS).

Pour toute demande d'information, contactez la maison de la médiation :
✉ maison-mediation@univ-lille.fr

Pour toutes questions sur vos droits et points juridiques, vous pouvez également vous rapprocher de la Maison de la Médiation :
✉ maison-mediation@univ-lille.fr

Témoin ou victime de harcèlement moral ?
✉ Écrivez à contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Témoin ou victime de harcèlement ou de violences sexuelles ?
Contactez la CEllule de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel (CEVIHS) : ✉ contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Vous avez une suggestion, une question, ou envie de monter un projet de sensibilisation ?
✉ Écrivez à mission-egalite@univ-lille.fr



Douai



Informations pratiques

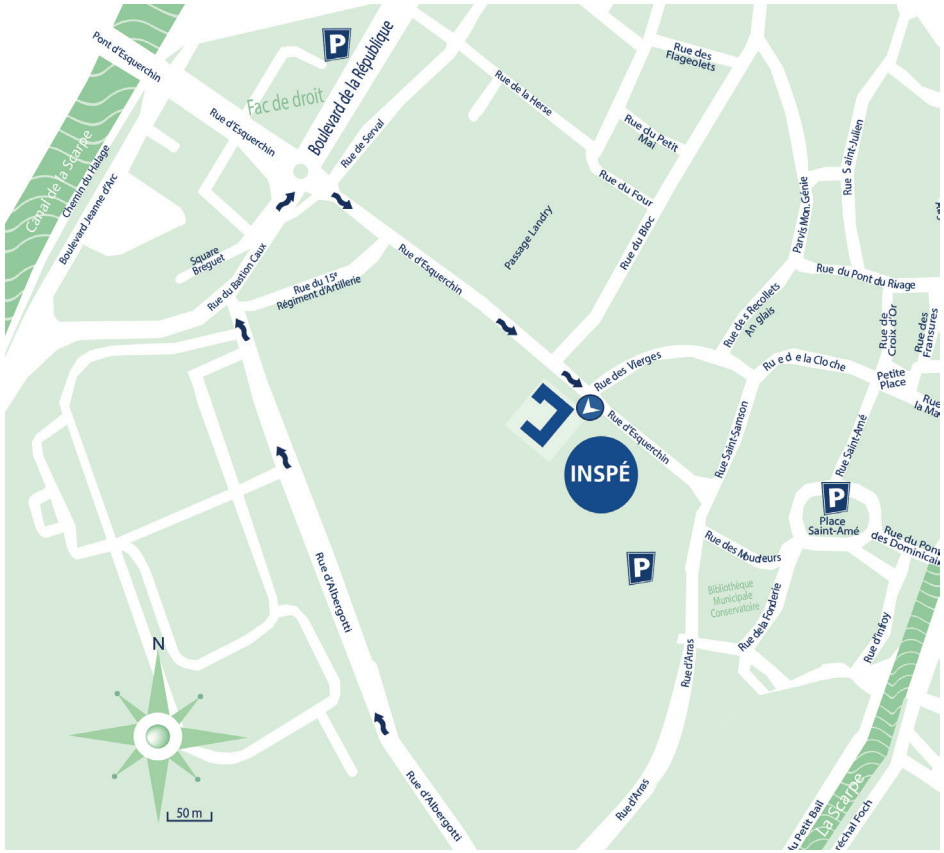
INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France
Site de Douai

161 rue d'Esquerchin 59508 DOUAI CEDEX
03 27 93 51 00
inspe-scolarite-douai@univ-lille.fr

Responsable pédagogique Jean-François COURCO
Responsable pédagogique adjoint Raphaël CREPIN
Responsable administratif Mansour HASNAOUI

8h-12h30 et 13h15-17h30 du lundi au vendredi

Plan d'accès



Restauration

Le site n'offre pas de restauration sur place mais propose un espace repas, avec accès à des micro-ondes, réfrigérateur et une fontaine à eau.





BU–INSPÉ de Douai

Contacts
03 27 93 51 07
bu-inspe-douai@univ-lille.fr

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h - 17h30
Mercredi : 9h - 12h / 12h45 - 17h30
Lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h15-16h45 (pendant les vacances)

Conditions d'inscription
L'inscription se fait sur présentation de votre carte multiservice. Elle vous servira de carte de bibliothèque tout au long de l'année universitaire. Cette carte est personnelle et elle est valable dans toutes les bibliothèques de l'INSPÉ Lille HdF et des universités publiques de la région.

Droits d'emprunt
• 20 documents pour 28 jours
• 3 prolongations possibles

Retrouvez l'ensemble des services proposés par les BU INSPÉ sur leur page **Facebook** et sur **portail-bu.inspe-lille-hdf.fr**

Services sociaux et de santé

Rencontrer un assistant social

Vous rencontrez des difficultés sociales et financières ?

Des assistants sociaux peuvent vous recevoir sur rendez-vous ou lors de permanences.

Consultez les modalités de prise de rendez-vous sur *https://www.crous-lille.fr/social-et-accompagnement/rencontrer-une-assistante-sociale*

Santé et prévention

Le SSE (Service de Santé des Étudiants) de l'Université de Lille est accessible aux étudiants du site INSPÉ de Douai.

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption
(hors périodes de fermetures en lien avec les interruptions pédagogiques)

03 62 26 93 00 ou sse@univ-lille.fr

Le SSE (Service de Santé des Étudiants) de l'Université d'Artois est accessible aux étudiants du site INSPÉ de Douai.

sse@univ-artois.fr

Il est également possible de faire appel à des structures extérieures à l'université.

Santé mentale étudiante

- Les Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)
- Les Centres Médico Psychologique (CMP)
- Mon soutien psy : 12 séances remboursées par an
- Santé Psy Étudiant
- APSYtude
- Nightline
- Fil Santé jeune

Il est également possible de consulter au préalable son médecin ou sa sage-femme afin de faire le point. Un médecin généraliste est en capacité de vous orienter vers des spécialistes ou bien différentes lignes d'écoute.



Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114 (accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, dans toute la France). Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.

Étudiants en situation de handicap

L'INSPÉ Lille HdF propose des mesures d'accompagnement spécifiques pour les étudiants en situation de handicap.

Afin de bénéficier de ces aménagements, vous devez vous rapprocher dès le début de l'année universitaire du bureau des examens.
inspe-handicap@univ-lille.fr

L'Université de Lille est fortement impliquée dans l'accueil et l'accompagnement des étudiants et étudiantes en situation de handicap. N'hésitez pas à prendre contact le plus en amont de la rentrée avec le Bureau Vie Étudiante & Handicap (BVEH) :
vie.etudiante-handicap@univ-lille.fr

Aménagement des études

Les aides peuvent être humaines ou techniques (liste non exhaustive) :
- photocopie des cours ;
- aménagement du cursus (contrat d'échelonnement des études) ;
- prêt de matériel adapté, logiciels spécifiques ;
- transcription de documents et de sujets d'examen en caractères agrandis.

Aménagement des épreuves d'examen

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements qui préservent toutes leurs chances de succès. Selon la situation, les aménagements d'examen peuvent être les suivants :

• majoration du temps de composition (1/3 temps supplémentaire) ;
• salle particulière si besoin reconnu ;
• prêt d'un ordinateur ;
• assistance d'un secrétaire d'examen.

Ces aménagements sont valables pour l'ensemble des examens et pour toute l'année universitaire. Si la demande est faite moins de deux semaines avant l'examen, nous ne pourrons garantir la mise en place de l'aménagement demandé.

Égalité – Diversité

L'INSPÉ Lille HdF s'engage contre toutes les formes de discrimination et compte un référent Égalité – Diversité :
✉ inspe-referent-egalite@univ-lille.fr

Violences sexistes et sexuelles

Plusieurs dispositifs au sein de l'Université de Lille existent en cas de demande de renseignements ou de signalements de Violences Sexistes ou Sexuelles (VSS).

Pour toute demande d'information, contactez la maison de la médiation :
✉ maison-mediation@univ-lille.fr

Pour toutes questions sur vos droits et points juridiques, vous pouvez également vous rapprocher de la Maison de la Médiation :
✉ maison-mediation@univ-lille.fr

Témoin ou victime de harcèlement moral ?
✉ Écrivez à contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Témoin ou victime de harcèlement ou de violences sexuelles ?
Contactez la CEllule de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel (CEVIHS) : ✉ contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Vous avez une suggestion, une question, ou envie de monter un projet de sensibilisation ?
✉ Écrivez à mission-egalite@univ-lille.fr



Gravelines



Informations pratiques

INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France
Site de Gravelines

40 rue Victor Hugo 59820 GRAVELINES
03 28 51 94 40
inspe-scolarite-gravelines@univ-lille.fr

Responsable pédagogique Mélanie FRUITIER
Responsable administrative Claudine MISEROLE

8h00 – 18h du lundi au vendredi

Plan d'accès



Restauration

Le site de Gravelines ne possédant pas de restauration, un espace repas a été mis à disposition des étudiants, avec l'accès à des micro-ondes, réfrigérateurs et distributeurs.

Gravelines étant situé en « zone blanche de restauration », tous les étudiants bénéficient également d'une aide à la restauration étudiante.

Le montant de l'aide diffère selon la situation, allant de 20€ par mois pour les étudiants non-boursiers, à 40€ par mois pour les étudiants boursiers.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour demander à bénéficier de ce dispositif. C'est l'établissement qui est en charge de signaler votre éligibilité à l'aide. Vous recevrez alors un mail du Cnous, vous informant de l'attribution de l'aide ainsi que de la démarche à suivre.

Plus d'informations sur *https://www.etudiant.gouv.fr/fr/aide-la-restauration-etudiante-3301*





BU–INSPÉ de Gravelines

Contacts
03 28 51 94 42
bu-inspe-gravelines@univ-lille.fr

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-18h
Mercredi : 8h30-12h / 12h45 - 18h
Lundi au jeudi : 8h30-12h / 12h45 - 17h30
Vendredi : 8h30-13h (pendant les vacances)

Conditions d'inscription
L'inscription se fait sur présentation de votre carte multiservice. Elle vous servira de carte de bibliothèque tout au long de l'année universitaire. Cette carte est personnelle et elle est valable dans toutes les bibliothèques de l'INSPÉ Lille HdF et des universités publiques de la région.

Droits d'emprunt
• 20 documents pour 28 jours
• 3 prolongations possibles

Retrouvez l'ensemble des services proposés par les BU INSPÉ sur leur page **Facebook** et sur **portail-bu.inspe-lille-hdf.fr**

Services sociaux et de santé

Rencontrer un assistant social

Vous rencontrez des difficultés sociales et financières ?

Des assistants sociaux peuvent vous recevoir sur rendez-vous ou lors de permanences.

Consultez les modalités de prise de rendez-vous sur *https://www.crous-lille.fr/social-et-accompagnement/rencontrer-une-assistante-sociale*

Santé et prévention

Le SSE (Service de Santé des Étudiants) de l'Université de Lille est accessible aux étudiants du site INSPÉ de Gravelines.

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption
(hors périodes de fermetures en lien avec les interruptions pédagogiques)

03 62 26 93 00 ou sse@univ-lille.fr

Le Service de Santé Etudiante (SSE) de l'ULCO est accessible aux étudiants du site INSPÉ de Gravelines.

03 28 23 71 61 ou santecampus@univ-littoral.fr

Il est également possible de faire appel à des structures extérieures à l'université.

Santé mentale étudiante

- Les Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)
- Les Centres Médico Psychologique (CMP)
- Mon soutien psy : 12 séances remboursées par an
- Santé Psy Étudiant
- APSYtude
- Nightline
- Fil Santé jeune

Il est également possible de consulter au préalable son médecin ou sa sage-femme afin de faire le point. Un médecin généraliste est en capacité de vous orienter vers des spécialistes ou bien différentes lignes d'écoute.



Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114 (accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, dans toute la France). Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.

Étudiants en situation de handicap

L'INSPÉ Lille HdF propose des mesures d'accompagnement spécifiques pour les étudiants en situation de handicap.

Afin de bénéficier de ces aménagements, vous devez vous rapprocher dès le début de l'année universitaire du bureau des examens.
inspe-handicap@univ-lille.fr

L'Université de Lille est fortement impliquée dans l'accueil et l'accompagnement des étudiants et étudiantes en situation de handicap. N'hésitez pas à prendre contact le plus en amont de la rentrée avec le Bureau Vie Étudiante & Handicap (BVEH) :
vie.etudiante-handicap@univ-lille.fr

Aménagement des études

Les aides peuvent être humaines ou techniques (liste non exhaustive) :
- photocopie des cours ;
- aménagement du cursus (contrat d'échelonnement des études) ;
- prêt de matériel adapté, logiciels spécifiques ;
- transcription de documents et de sujets d'examen en caractères agrandis.

Aménagement des épreuves d'examen

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements qui préservent toutes leurs chances de succès. Selon la situation, les aménagements d'examen peuvent être les suivants :

• majoration du temps de composition (1/3 temps supplémentaire) ;
• salle particulière si besoin reconnu ;
• prêt d'un ordinateur ;
• assistance d'un secrétaire d'examen.

Ces aménagements sont valables pour l'ensemble des examens et pour toute l'année universitaire. Si la demande est faite moins de deux semaines avant l'examen, nous ne pourrons garantir la mise en place de l'aménagement demandé.

Égalité – Diversité

L'INSPÉ Lille HdF s'engage contre toutes les formes de discrimination et compte un référent Égalité – Diversité :
✉ inspe-referent-egalite@univ-lille.fr

Violences sexistes et sexuelles

Plusieurs dispositifs au sein de l'Université de Lille existent en cas de demande de renseignements ou de signalements de Violences Sexistes ou Sexuelles (VSS).

Pour toute demande d'information, contactez la maison de la médiation :
✉ maison-mediation@univ-lille.fr

Pour toutes questions sur vos droits et points juridiques, vous pouvez également vous rapprocher de la Maison de la Médiation :
✉ maison-mediation@univ-lille.fr

Témoin ou victime de harcèlement moral ?
✉ Écrivez à contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Témoin ou victime de harcèlement ou de violences sexuelles ?
Contactez la CEllule de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel (CEVIHS) : ✉ contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Vous avez une suggestion, une question, ou envie de monter un projet de sensibilisation ?
✉ Écrivez à mission-egalite@univ-lille.fr



Outreau



Informations pratiques

INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France
Site d'Outreau

10 Rue Hippolyte Adam 62230 OUTREAU
03 21 31 36 61
inspe-scolarite-outreau@univ-lille.fr

Responsable pédagogique Stéphane CARPENTIER
Responsable pédagogique adjoint Alice DELEGRANGE
Responsable administrative Sandrine JEDRASZCZYK

8h00 – 18h du lundi au vendredi

Plan d'accès



Restauration

Le site d'Outreau ne possédant pas de restauration, deux espaces repas sont mis à disposition des étudiants.

Outreau étant situé en « zone blanche de restauration », tous les étudiants bénéficient également d'une aide à la restauration étudiante.

Le montant de l'aide diffère selon la situation, allant de 20€ par mois pour les étudiants non-boursiers, à 40€ par mois pour les étudiants boursiers.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour demander à bénéficier de ce dispositif. C'est l'établissement qui est en charge de signaler votre éligibilité à l'aide. Vous recevrez alors un mail du Cnous, vous informant de l'attribution de l'aide ainsi que de la démarche à suivre.

Plus d'informations sur *https://www.etudiant.gouv.fr/fr/aide-la-restauration-etudiante-3301*





BU–INSPÉ d'Outreau

Contacts
03 21 31 36 61
bu-inspe-outreau@univ-lille.fr

Lundi au vendredi : 8h - 12h / 12h45-17h30
Lundi au vendredi : 8h - 12h / 12h45-17h30 (pendant les vacances)

Conditions d'inscription
L'inscription se fait sur présentation de votre carte multiservice. Elle vous servira de carte de bibliothèque tout au long de l'année universitaire. Cette carte est personnelle et elle est valable dans toutes les bibliothèques de l'INSPÉ Lille HdF et des universités publiques de la région.

Droits d'emprunt
• 20 documents pour 28 jours
• 3 prolongations possibles

Retrouvez l'ensemble des services proposés par les BU INSPÉ sur leur page **Facebook** et sur **portail-bu.inspe-lille-hdf.fr**

Services sociaux et de santé

Rencontrer un assistant social

Vous rencontrez des difficultés sociales et financières ?

Des assistants sociaux peuvent vous recevoir sur rendez-vous ou lors de permanences.

Consultez les modalités de prise de rendez-vous sur *https://www.crous-lille.fr/social-et-accompagnement/rencontrer-une-assistante-sociale*

Santé et prévention

Le SSE (Service de Santé des Étudiants) de l'Université de Lille est accessible aux étudiants du site INSPÉ d'Outreau.

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption
(hors périodes de fermetures en lien avec les interruptions pédagogiques)

03 62 26 93 00 ou sse@univ-lille.fr

Le Service de Santé Etudiante (SSE) de l'ULCO est accessible aux étudiants du site INSPÉ d'Outreau.

03 28 23 71 61 ou santecampus@univ-littoral.fr

Il est également possible de faire appel à des structures extérieures à l'université.

Santé mentale étudiante

- Les Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)
- Les Centres Médico Psychologique (CMP)
- Mon soutien psy : 12 séances remboursées par an
- Santé Psy Étudiant
- APSYtude
- Nightline
- Fil Santé jeune

Il est également possible de consulter au préalable son médecin ou sa sage-femme afin de faire le point. Un médecin généraliste est en capacité de vous orienter vers des spécialistes ou bien différentes lignes d'écoute.



Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114 (accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, dans toute la France). Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.

Étudiants en situation de handicap

L'INSPÉ Lille HdF propose des mesures d'accompagnement spécifiques pour les étudiants en situation de handicap.

Afin de bénéficier de ces aménagements, vous devez vous rapprocher dès le début de l'année universitaire du bureau des examens.
inspe-handicap@univ-lille.fr

L'Université de Lille est fortement impliquée dans l'accueil et l'accompagnement des étudiants et étudiantes en situation de handicap. N'hésitez pas à prendre contact le plus en amont de la rentrée avec le Bureau Vie Étudiante & Handicap (BVEH) :
vie.etudiante-handicap@univ-lille.fr

Aménagement des études

Les aides peuvent être humaines ou techniques (liste non exhaustive) :
- photocopie des cours ;
- aménagement du cursus (contrat d'échelonnement des études) ;
- prêt de matériel adapté, logiciels spécifiques ;
- transcription de documents et de sujets d'examen en caractères agrandis.

Aménagement des épreuves d'examen

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements qui préservent toutes leurs chances de succès. Selon la situation, les aménagements d'examen peuvent être les suivants :

• majoration du temps de composition (1/3 temps supplémentaire) ;
• salle particulière si besoin reconnu ;
• prêt d'un ordinateur ;
• assistance d'un secrétaire d'examen.

Ces aménagements sont valables pour l'ensemble des examens et pour toute l'année universitaire. Si la demande est faite moins de deux semaines avant l'examen, nous ne pourrons garantir la mise en place de l'aménagement demandé.

Égalité – Diversité

L'INSPÉ Lille HdF s'engage contre toutes les formes de discrimination et compte un référent Égalité – Diversité :
✉ inspe-referent-egalite@univ-lille.fr

Violences sexistes et sexuelles

Plusieurs dispositifs au sein de l'Université de Lille existent en cas de demande de renseignements ou de signalements de Violences Sexistes ou Sexuelles (VSS).

Pour toute demande d'information, contactez la maison de la médiation :
✉ maison-mediation@univ-lille.fr

Pour toutes questions sur vos droits et points juridiques, vous pouvez également vous rapprocher de la Maison de la Médiation :
✉ maison-mediation@univ-lille.fr

Témoin ou victime de harcèlement moral ?
✉ Écrivez à contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Témoin ou victime de harcèlement ou de violences sexuelles ?
Contactez la CEllule de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel (CEVIHS) : ✉ contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Vous avez une suggestion, une question, ou envie de monter un projet de sensibilisation ?
✉ Écrivez à mission-egalite@univ-lille.fr



Valenciennes



Informations pratiques

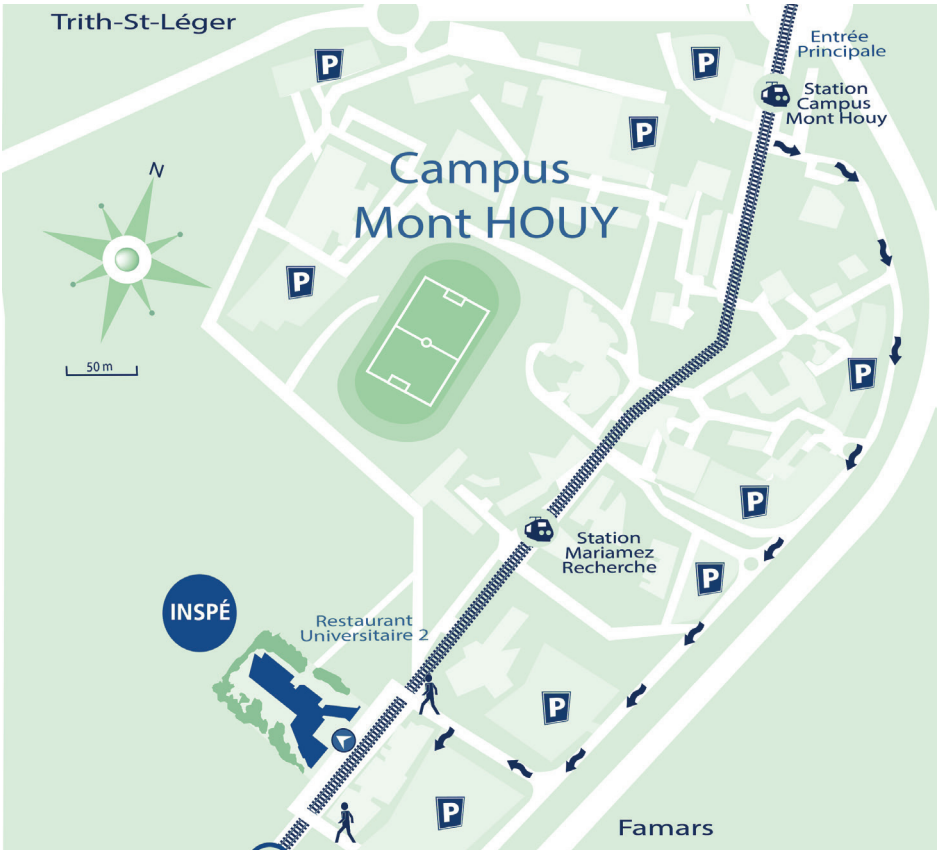
INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France
Site de Valenciennes

Campus universitaire du Mont Houy - Bâtiment n°21 « Camille Claudel »
59304 FAMARS CEDEX
03 27 28 87 37
inspe-scolarite-valenciennes@univ-lille.fr

Responsable pédagogique Bruno RAWECKI
Responsable administrative Sandrine BONNAIRE

8h00 – 18h du lundi au vendredi

Plan d'accès



Restauration

Le site de Valenciennes n'offre pas de restauration sur place mais propose un espace avec accès à des micro-ondes. Il se situe également à proximité d'un restaurant universitaire de l'UPHF.

11h15 – 13h30

La carte multiservice qui vous est remise lors de votre inscription vous permet d'accéder à votre compte restauration IZLY, et ainsi de bénéficier des services des restaurants universitaires du CROUS.

IZLY, comment ça marche ?

1. Activez votre compte ;
2. Muni de votre mot de passe temporaire contenu dans l'e-mail d'activation IZLY, vous pourrez accéder à votre compte en quelques étapes sur internet ;
3. Pour profiter pleinement de tous les services IZLY, téléchargez l'application mobile ;
4. Rechargez votre compte ;
5. En page d'accueil de l'application mobile et sur le web, cliquez sur « recharger » et alimentez en quelques clics votre compte IZLY grâce aux différentes solutions qui vous sont proposées ;
6. Payez votre repas.

Pour un paiement avec votre téléphone mobile, ouvrez votre application, cliquez sur « Payer », générez un QR code, et présentez le devant le lecteur de l'opérateur de caisse de votre lieu de restauration CROUS. Vous pouvez aussi utiliser votre carte d'étudiant sans contact.





BU–INSPÉ de Valenciennes

Contacts
03 27 28 87 45
bu-inspe-valenciennes@univ-lille.fr

Lundi, mardi et vendredi : 8h-12h15 / 13h-18h
Mercredi et jeudi : 8h-18h
Lundi au vendredi : 8h-18h (pendant les vacances)

Conditions d'inscription
L'inscription se fait sur présentation de votre carte multiservice. Elle vous servira de carte de bibliothèque tout au long de l'année universitaire. Cette carte est personnelle et elle est valable dans toutes les bibliothèques de l'INSPÉ Lille HdF et des universités publiques de la région.

Droits d'emprunt
• 20 documents pour 28 jours
• 3 prolongations possibles

Retrouvez l'ensemble des services proposés par les BU INSPÉ sur leur page **Facebook** et sur **portail-bu.inspe-lille-hdf.fr**

Services sociaux et de santé

Rencontrer un assistant social

Vous rencontrez des difficultés sociales et financières ?

Des assistants sociaux peuvent vous recevoir sur rendez-vous ou lors de permanences.

Consultez les modalités de prise de rendez-vous sur *https://www.crous-lille.fr/social-et-accompagnement/rencontrer-une-assistante-sociale*

Santé et prévention

Le SSE (Service de Santé des Étudiants) de l'Université de Lille est accessible aux étudiants du site INSPÉ de Valenciennes.

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption
(hors périodes de fermetures en lien avec les interruptions pédagogiques)

03 62 26 93 00 ou sse@univ-lille.fr

Le centre de santé de l'UPHF est accessible aux étudiants du site INSPÉ de Valenciennes.

03 27 51 10 45

Il est également possible de faire appel à des structures extérieures à l'université.

Santé mentale étudiante

- Les Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)
- Les Centres Médico Psychologique (CMP)
- Mon soutien psy : 12 séances remboursées par an
- Santé Psy Étudiant
- APSYtude
- Nightline
- Fil Santé jeune

Il est également possible de consulter au préalable son médecin ou sa sage-femme afin de faire le point. Un médecin généraliste est en capacité de vous orienter vers des spécialistes ou bien différentes lignes d'écoute.



Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114 (accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, dans toute la France). Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.

Étudiants en situation de handicap

L'INSPÉ Lille HdF propose des mesures d'accompagnement spécifiques pour les étudiants en situation de handicap.

Afin de bénéficier de ces aménagements, vous devez vous rapprocher dès le début de l'année universitaire du bureau des examens.
inspe-handicap@univ-lille.fr

L'Université de Lille est fortement impliquée dans l'accueil et l'accompagnement des étudiants et étudiantes en situation de handicap. N'hésitez pas à prendre contact le plus en amont de la rentrée avec le Bureau Vie Étudiante & Handicap (BVEH) :
vie.etudiante-handicap@univ-lille.fr

Aménagement des études

Les aides peuvent être humaines ou techniques (liste non exhaustive) :
- photocopie des cours ;
- aménagement du cursus (contrat d'échelonnement des études) ;
- prêt de matériel adapté, logiciels spécifiques ;
- transcription de documents et de sujets d'examen en caractères agrandis.

Aménagement des épreuves d'examen

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements qui préservent toutes leurs chances de succès. Selon la situation, les aménagements d'examen peuvent être les suivants :

• majoration du temps de composition (1/3 temps supplémentaire) ;
• salle particulière si besoin reconnu ;
• prêt d'un ordinateur ;
• assistance d'un secrétaire d'examen.

Ces aménagements sont valables pour l'ensemble des examens et pour toute l'année universitaire. Si la demande est faite moins de deux semaines avant l'examen, nous ne pourrons garantir la mise en place de l'aménagement demandé.

Égalité – Diversité

L'INSPÉ Lille HdF s'engage contre toutes les formes de discrimination et compte un référent Égalité – Diversité :
✉ inspe-referent-egalite@univ-lille.fr

Violences sexistes et sexuelles

Plusieurs dispositifs au sein de l'Université de Lille existent en cas de demande de renseignements ou de signalements de Violences Sexistes ou Sexuelles (VSS).

Pour toute demande d'information, contactez la maison de la médiation :
✉ maison-mediation@univ-lille.fr

Pour toutes questions sur vos droits et points juridiques, vous pouvez également vous rapprocher de la Maison de la Médiation :
✉ maison-mediation@univ-lille.fr

Témoin ou victime de harcèlement moral ?
✉ Écrivez à contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Témoin ou victime de harcèlement ou de violences sexuelles ?
Contactez la CEllule de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel (CEVIHS) : ✉ contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Vous avez une suggestion, une question, ou envie de monter un projet de sensibilisation ?
✉ Écrivez à mission-egalite@univ-lille.fr



Villeneuve d'Ascq



Informations pratiques

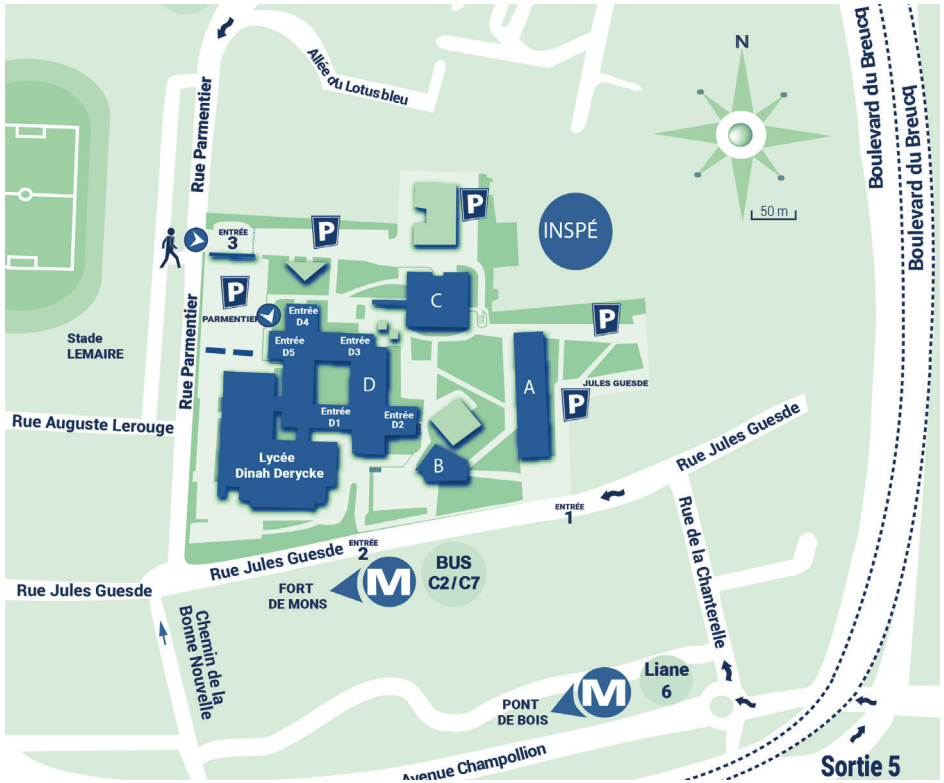
INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France
Site de Villeneuve d'Ascq

365 bis rue Jules Guesde 59658 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
(l'entrée du site s'effectue rue Parmentier)
03 20 79 86 00
inspe-scolarite-villeneuve@univ-lille.fr

Responsable pédagogique Marianne MOULIN
Responsables pédagogiques adjoints Stéphanie MONTIGNY & Fabien PELLETIER
Responsable administrative Sophie GADOUCHE

8h-12h30 et 13h30-17h30 du lundi au vendredi

Plan d'accès



Restauration

11h30 – 13h30

La carte multiservice qui vous est remise lors de votre inscription vous permet de vous restaurer.
À noter que la carte multiservices regroupe 2 comptes distincts :
• un compte INSPÉ pour la restauration du site de Villeneuve d'Ascq;
• un compte IZLY pour les restaurants universitaires du CROUS.

Rechargement pour la restauration de l'INSPÉ

- Rechargement en ligne, 7j/7, 24h/24 depuis l'ENT de l'Université de Lille (rubrique Campus & Vie pratique/Restauration INSPÉ/Paiement en ligne) ;
- Par chèque, (libellé à l'ordre du régisseur de recettes INSPÉ direction restauration) ou espèces, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 bureau C 1-02 (carte multiservices obligatoire) ;
- À la borne carte bleue de la Restauration, de 7h30 à 16h00, bât.C.

Vous pouvez également accéder aux menus sur l'ENT de l'Université (rubrique Campus & Vie pratique/Restauration INSPÉ/Paiement en ligne)

IZLY, comment ça marche ?

1. Activez votre compte ;
2. Muni de votre mot de passe temporaire contenu dans l'e-mail d'activation IZLY, vous pourrez accéder à votre compte en quelques étapes sur internet ;
3. Pour profiter pleinement de tous les services IZLY, téléchargez l'application mobile ;
4. Rechargez votre compte ;
5. En page d'accueil de l'application mobile et sur le web, cliquez sur « recharger » et alimentez en quelques clics votre compte IZLY grâce aux différentes solutions qui vous sont proposées ;
6. Payez votre repas.

Pour un paiement avec votre téléphone mobile, ouvrez votre application, cliquez sur « Payer », générez un QR code, et présentez le devant le lecteur de l'opérateur de caisse de votre lieu de restauration CROUS. Vous pouvez aussi utiliser votre carte d'étudiant sans contact



BU–INSPÉ de Villeneuve d'Ascq

Contacts
03 20 79 87 21
bu-inspe-villeneuve@univ-lille.fr

Lundi au vendredi : 8h-18h30
Pendant les vacances, horaires à consulter sur le site web de la BU : *https://portail-bu.inspe-lille-hdf.fr*

Conditions d'inscription
L'inscription se fait sur présentation de votre carte multiservice. Elle vous servira de carte de bibliothèque tout au long de l'année universitaire. Cette carte est personnelle et elle est valable dans toutes les bibliothèques de l'INSPÉ Lille HdF et des universités publiques de la région.

Droits d'emprunt
• 20 documents pour 28 jours
• 3 prolongations possibles

Retrouvez l'ensemble des services proposés par les BU INSPÉ sur leur page **Facebook** et sur **portail-bu.inspe-lille-hdf.fr**

Services sociaux et de santé

Rencontrer un assistant social

Vous rencontrez des difficultés sociales et financières ?

Des assistants sociaux peuvent vous recevoir sur rendez-vous ou lors de permanences.

Consultez les modalités de prise de rendez-vous sur *https://www.crous-lille.fr/social-et-accompagnement/rencontrer-une-assistante-sociale*

Santé et prévention

Le SSE (Service de Santé des Étudiants) de l'Université de Lille est accessible aux étudiants du site INSPÉ de Villeneuve d'Ascq.

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption
(hors périodes de fermetures en lien avec les interruptions pédagogiques)

03 62 26 93 00 ou sse@univ-lille.fr

Santé mentale étudiante

- Les Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)
- Les Centres Médico Psychologique (CMP)
- Mon soutien psy : 12 séances remboursées par an
- Santé Psy Étudiant
- APSYtude
- Nightline
- Fil Santé jeune

Il est également possible de consulter au préalable son médecin ou sa sage-femme afin de faire le point. Un médecin généraliste est en capacité de vous orienter vers des spécialistes ou bien différentes lignes d'écoute.



Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114 (accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, dans toute la France). Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.

Étudiants en situation de handicap

L'INSPÉ Lille HdF propose des mesures d'accompagnement spécifiques pour les étudiants en situation de handicap.

Afin de bénéficier de ces aménagements, vous devez vous rapprocher dès le début de l'année universitaire du bureau des examens.
inspe-handicap@univ-lille.fr

L'Université de Lille est fortement impliquée dans l'accueil et l'accompagnement des étudiants et étudiantes en situation de handicap. N'hésitez pas à prendre contact le plus en amont de la rentrée avec le Bureau Vie Étudiante & Handicap (BVEH) :
vie.etudiante-handicap@univ-lille.fr

Aménagement des études

Les aides peuvent être humaines ou techniques (liste non exhaustive) :
- photocopie des cours ;
- aménagement du cursus (contrat d'échelonnement des études) ;
- prêt de matériel adapté, logiciels spécifiques ;
- transcription de documents et de sujets d'examen en caractères agrandis.

Aménagement des épreuves d'examen

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements qui préservent toutes leurs chances de succès. Selon la situation, les aménagements d'examen peuvent être les suivants :

• majoration du temps de composition (1/3 temps supplémentaire) ;
• salle particulière si besoin reconnu ;
• prêt d'un ordinateur ;
• assistance d'un secrétaire d'examen.

Ces aménagements sont valables pour l'ensemble des examens et pour toute l'année universitaire. Si la demande est faite moins de deux semaines avant l'examen, nous ne pourrons garantir la mise en place de l'aménagement demandé.

Égalité – Diversité

L'INSPÉ Lille HdF s'engage contre toutes les formes de discrimination et compte un référent Égalité – Diversité :
✉ inspe-referent-egalite@univ-lille.fr

Violences sexistes et sexuelles

Plusieurs dispositifs au sein de l'Université de Lille existent en cas de demande de renseignements ou de signalements de Violences Sexistes ou Sexuelles (VSS).

Pour toute demande d'information, contactez la maison de la médiation :
✉ maison-mediation@univ-lille.fr

Pour toutes questions sur vos droits et points juridiques, vous pouvez également vous rapprocher de la Maison de la Médiation :
✉ maison-mediation@univ-lille.fr

Témoin ou victime de harcèlement moral ?
✉ Écrivez à contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Témoin ou victime de harcèlement ou de violences sexuelles ?
Contactez la CEllule de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel (CEVIHS) : ✉ contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Vous avez une suggestion, une question, ou envie de monter un projet de sensibilisation ?
✉ Écrivez à mission-egalite@univ-lille.fr

Pratiquer des activités sportives

Université de Lille

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) encourage les étudiants à pratiquer une activité sportive, en formation qualifiante, en loisir ou en compétition. Ces activités peuvent être encadrées par un enseignant ou non, en autonomie ou surveillées, en compétition… Pour découvrir l'ensemble des activités sportives proposées, rendez-vous sur *https://sport.univ-lille.fr*

Pratiquer une activité culturelle

Université de Lille

L'Université de Lille propose une riche offre d'activités culturelles à destination des étudiants, ainsi qu'une programmation culturelle incluant des spectacles, des concerts, des expositions et des ateliers artistiques. Pour plus d'informations : *https://culture.univ-lille.fr*

Retrouvez toutes les informations du site de Villeneuve d'Ascq sur Moodle :
https://moodle.univ-lille.fr/course/view.php?id=34441



Les BU de l'INSPÉ Lille HdF recrutent des moniteurs étudiants pour l'année universitaire 2026-2027, afin de renforcer les équipes des bibliothécaires !

Vous êtes étudiant ou étudiante à l'INSPÉ et vous recherchez un job étudiant ?

Vous pouvez rejoindre les équipes de la BU de votre site de formation en devenant moniteur étudiant.

Pour cela, envoyer un CV et une lettre de motivation directement à la BU de votre site de formation.



Études et mobilité à l'étranger

Introduction

L'INSPÉ Lille HdF encourage les étudiants de la **Licence Professorat des Écoles (LPE)** et des **Master Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation (M2E)** à enrichir leur parcours par une expérience à l'international. Que ce soit pour des études, un stage, un assistanat de langue ou une césure, différents dispositifs permettent de développer des compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles, tout en validant une partie de la formation.

Ces mobilités sont encadrées par le **Service des Relations Internationales (RI)**, qui accompagne les étudiants dans la préparation administrative, pédagogique et financière de leur projet.

Contacts :
365 bis rue Jules Guesde à Villeneuve d'Ascq Bât. A bureau 1-26
inspe-international@univ-lille.fr

Les dispositifs

Erasmus+

Le programme **Erasmus+** permet aux étudiants de la **LPE** d'effectuer un semestre ou une année d'études, ou un stage, dans un établissement partenaire de l'INSPÉ Lille HdF en Europe.

Les cours suivis à l'étranger sont **négociés et validés en amont** par le responsable de formation. Les notes et crédits ECTS obtenus sont **intégrés au parcours**.

Stages à l'étranger

À partir de la deuxième année de licence (L2), les étudiants de l'INSPÉ Lille HdF peuvent remplacer l'un des stages prévus dans le cursus par un stage d'observation dans un établissement scolaire à l'étranger. Le Service RI peut aider à identifier des structures d'accueil et à préparer un dossier de candidature.

Assistanat de langue

Le programme France Education International (FEI) vous propose d'acquérir une **expérience professionnelle** en devenant assistant de langue à l'étranger pour un semestre ou une année. Les postes d'assistant sont rémunérés et permettent d'intervenir en classe en appui d'un enseignant de français à l'étranger. Les candidatures se font directement auprès de FEI, mais le service des relations internationales de l'INSPÉ Lille HdF peut intervenir en tant qu'accompagnant.

Certaines destinations acceptent des assistants dès la L2.

Programmes courts

Qu'il s'agisse d'écoles d'été, de séjours d'immersion, de séminaires ou de projets collaboratifs, l'INSPÉ Lille HdF collabore avec ses partenaires à l'étranger afin de proposer aux étudiants des activités variées. Ces programmes permettent une immersion rapide sans engagement sur le long terme, en dehors des périodes de cours.

Césure à l'étranger

La **césure** est une période de suspension temporaire des études, durant laquelle il est possible de réaliser une mobilité ou un projet à l'étranger. Les stages, les volontariats et même les séjours Erasmus sont éligibles mais ne comptent pas dans le diplôme. C'est une année en plus pour permettre d'explorer d'autres opportunités.



Quand puis-je partir ?

	Licence 1	Licence 2	Licence 3
Semestre d'études (Erasmus+)	✖ Pas encore	✔ Oui toute l'année	✔ Oui uniquement au 1er semestre
Stage à l'étranger	✖ Pas encore	✔ Oui chaque stage peut être réalisé à l'étranger	✔ Oui uniquement pour le stage du 1er semestre
Assistanat de langue	✖ Pas encore	Certaines destinations acceptent des candidatures en L2	✔ Oui candidatures ouvertes dès la L3
Programme court	✖ Pas encore	✔ Oui	✔ Oui uniquement au 1er semestre
Césure à l'étranger	✔ Oui c'est possible dès l'entrée en L1	✔ Oui	✔ Oui avant la L3 et en fin de Licence, avant d'être en Master

Les aides financières

Plusieurs dispositifs permettent de financer partiellement une mobilité. Les montants varient selon la situation (boursier ou non), la destination et la durée du séjour.

La bourse Erasmus+

Étudiants en mobilité d'études ou de stage
2 à 12 mois
- Études : 200 € à 310 €/mois (selon la destination) – Cumulable avec AMI ou Mermoz
- Stage : 350 € à 460 €/mois (Zone UE) / 700 €/mois (Arménie) – Non cumulable avec d'autres aides

Aide à la Mobilité Internationale (AMI) – MESRI

Étudiants boursiers sur critères sociaux
2 à 9 mois
400 €/mois

Bourse Mermoz – Région Hauts-de-France

Tous les étudiants (montant dégressif selon le quotient familial)
2 à 26 semaines
- 92,40 €/semaine (plafond)
- 300 € de frais de voyage pour les boursiers CROUS

MobilEx – bourse d'excellence de l'Université de Lille

Moins de 3 mois
Non cumulable avec les autres dispositifs
Vérifiez les critères et les montants auprès du service relations internationales

Aides à la mobilité de l'INSPÉ Lille HdF

- **Aide au voyage :** Forfait de 100€ pour les étudiants dont la mobilité est obligatoire dans le cursus (selon les destinations)
- **Aide à la mobilité courte :** pour les étudiants non éligibles autres bourses (sur décision de la Commission RI)

Pour les étudiants internationaux en mobilité à l'INSPÉ Lille HdF

La Maison Internationale de l'Université de Lille propose un accompagnement administratif (visa, logement, assurance, etc.) ainsi que des activités culturelles et sociales pour favoriser l'intégration tout au long de l'année universitaire.

Campus Cité Scientifique – Bât. A4, 59655 Villeneuve d'Ascq
Lundi au vendredi, 8h45 à 16h30
Métro ligne jaune, arrêt 4 Cantons – Stade Pierre Mauroy (terminus)
maison-internationale@univ-lille.fr

Bon à savoir

- **Validation académique :** Tous les projets de mobilité doivent être validés par votre responsable de formation avant le départ.
- **Assurance :** Une couverture santé et responsabilité civile est obligatoire pour toute mobilité.
- **Aucun départ ne sera autorisé vers une destination déconseillée par le Ministère des Affaires étrangères. Les situations changent, certaines destinations nécessitent des validations supplémentaires. Anticipez vos mobilités au moins 3 mois avant le départ.**

Recherche & développement

Le service Recherche & Développement (R&D) de l'INSPÉ Lille HdF est composé de deux pôles : un pôle recherche et un pôle innovation pédagogique.

Il valorise les résultats de travaux de recherche en éducation, propose également un accompagnement et un soutien dans la conception et la réalisation de vos démarches et projets pédagogiques innovants.

Ainsi plusieurs évènements, dispositifs et ressources vous sont proposés.

Recherche

Le cycle de conférences

Le service Recherche organise chaque année un cycle de conférences sur des thématiques et des enjeux d'actualité dans le domaine de l'éducation.

Les conférences sont retransmises en direct sur la chaîne Youtube de l'INSPÉ, où il est également possible de poser des questions aux conférenciers invités.

Elles sont ensuite mises en ligne de façon pérenne pour être regardées en différé sur Youtube.

Puzzles, le podcast

Plusieurs épisodes d'une vingtaine de minutes donnent la parole à des chercheurs de l'INSPÉ, afin d'aborder des sujets d'actualité en éducation. Ce podcast est accessible en format vidéocast sur la chaîne YouTube de l'INSPÉ, et peut être écouté sur les plateformes dédiées aux formats audio telles que Spotify, Deezer et SoundCloud.

Innovation pédagogique

L'équipe du service Innovation pédagogique de l'INSPÉ Lille HdF est là pour vous accompagner et vous soutenir dans le développement de pratiques, de dispositifs et d'outils pédagogiques innovants.

Des évènements et des temps de sensibilisation/formation sont ainsi organisés. Des matériels et espaces innovants vous sont également proposés, garantissant un accompagnement sur mesure.

Les zestes innovation

Des temps de sensibilisation et de découverte.

Si la couture pédagogique vous intéresse, si vous vous posez des questions sur l'intelligence artificielle ou encore si vous voulez tout savoir sur les mécaniques de jeux sérieux : les Zestes Innovation sont fait pour vous !

Pour vous inscrire à l'un de ces moments de découverte, vous pouvez feuilleter notre catalogue en ligne sur le site web de l'INSPÉ Lille HdF, rubrique « Innovation Pédagogique ».

L'accompagnement individualisé personnalisé

Vous désirez fabriquer un jeu de plateau au Minilab, créer un logigramme de serious escape game, transformer un jeu de société en jeu pédagogique, ajouter de l'interactivité dans vos dispositifs avec une carte électronique ou encore utiliser les robots éducatifs, mais vous ne savez pas comment accéder à ces dispositifs ?

Le service Innovation pédagogique peut vous proposer un accompagnement personnalisé et individualisé, en présentiel ou à distance.

Les lud'inno

Un rendez-vous pour jouer et faire apprendre en jouant.

Tous les mardis, entre 11h30 et 13h30 au PC (ateliers du bâtiment D), le service Innovation Pédagogique vous invite à partager un moment ludique pour tester des jeux et leurs mécaniques et ainsi apprendre à les adapter pédagogiquement.

Prêt de matériel innovant

Le service Innovation Pédagogique de l'INSPÉ s'est doté de matériel et d'outils pouvant vous être utiles lors de vos projets de recherche et d'innovation (tablettes, enregistreurs, robots, cartes électroniques…).

Vous trouverez l'inventaire du matériel disponible, la procédure à suivre ainsi que la charte à signer pour pouvoir emprunter sur *https://nextcloud.univ-lille.fr/index.php/s/9THXFLfNwBHfL3B*

Le Minilab : fablab à vocation éducative et formative

Le Minilab, situé dans les ateliers du site INSPÉ de Villeneuve d'Ascq, est un lieu ouvert où il est possible d'être accompagné et formé à la fabrication d'objets pédagogiques et de supports d'apprentissage pour les élèves (tapis ou théâtre portatif pour raconter des histoires, jeux, maquettes, albums de jeunesse, dispositif d'expérimentation en sciences etc.). Cet espace de créativité et d'innovation pédagogique est accessible à tous les étudiants et formateurs de l'INSPÉ et plus largement à tous les professionnels dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la rééducation.

Informations pratiques

Situé au rez-de-chaussée du bâtiment D du site de formation de Villeneuve d'Ascq
Ouvert de 9h à 17h du mardi au vendredi sans interruption
Possibilité d'accompagnement en distanciel
Possibilité d'emprunt de matériel léger sur demande *(hors matériel en grande quantité)*
Réservation obligatoire pour les venues de groupes *(plus de 5 personnes)*
03 20 79 86 02 / inspe-minilab@univ-lille.fr



Retrouvez les projets réalisés au Minilab sur notre plateforme Fabmanager : *https://minilab-inspe-lille-hdf.fab-manager.com*

Démarches & services de vie étudiante

Services numériques : activer son compte étudiant

Vous venez de recevoir votre carte d'étudiant pour l'année universitaire 2026-2027 et votre certificat de scolarité.

Suite à votre inscription administrative, vous devez activer votre identité numérique.

À noter

- Le format de votre identifiant (ou login) doit prendre la forme : **prenom.nom.etu**
- Le format de votre mail doit prendre la forme : **prenom.nom.etu@univ-lille.fr**
- Pour initialiser votre identité numérique, vous allez recevoir un mail d'activation sur l'adresse communiquée lors de votre inscription
- Vous devrez ensuite vous rendre sur ***https://ent.univ-lille.fr*** **pour vous authentifier**
- Une fois la phase d'authentification effectuée, vous serez automati-quement redirigé sur votre ENT, en mode connecté

La plateforme **SESAME** permet de générer un nouveau mot de passe ou de s'envoyer son identifiant de connexion en cas de perte ou d'oubli : ***https://sesame.univ-lille.fr***

Veillez à consulter votre boite mail régulièrement. Vous y recevrez tous les documents relatifs à votre inscription pédagogique, à vos examens etc.

Vous souhaitez utiliser un prénom usuel ?

Afin de pouvoir utiliser un prénom autre que celui inscrit sur votre état civil, veuillez contacter le bureau de la scolarité centrale :
inspe-scolarite@univ-lille.fr

Ce changement sera effectif sur votre courriel universitaire via l'utilisation d'un alias, mais également sur la carte multiservices qui pourra être rééditée si la demande intervient post-inscription.

Démarches administratives : droits d'inscription et demande de césure

Pour être remboursé des droits d'inscription

Boursier ou boursière du CROUS ? Si vous avez avancé les droits d'inscription, demandez le remboursement sur *https://dardi.univ-lille.fr*

Vous souhaitez faire une demande de césure

La césure permet de suspendre sa formation pendant une certaine durée pour suivre une formation, vivre une expérience professionnelle ou effectuer un service civique.

Réalisée en France ou à l'étranger, la césure doit au préalable faire l'objet d'une demande dans ces délais :

- pour une demande portant sur le 1er semestre ou sur l'année universitaire complète : **avant le 14 septembre 2026** ;
- pour une demande portant sur le 2ème semestre : **avant le 14 décembre 2026**.

Pour en savoir plus
https://www.etudiant.gouv.fr/fr/faq-la-cesure-comment-ca-marche-1453

Pour effectuer la demande
https://www.univ-lille.fr/formation/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/periode-de-cesure

Demande à transmettre auprès de ✉ **inspe-scolarite@univ-lille.fr**

Commission Vie Étudiante de l'Institut

Devenez membre de la Commission Vie Etudiante (CVE) de votre site de formation et membre de la Commission Vie Étudiante de l'INSPÉ (CVEI) !

La CVE a pour enjeu de renforcer le rôle et l'engagement des étudiants dans la vie étudiante de l'INSPÉ. Elle constitue un lieu de réflexion, d'échanges et de coopération qui vise à améliorer les conditions de formation, de vie, de réussite et le bien-être des étudiants dans chacun des sites de formation de l'INSPÉ (par exemple au travers de l'organisation d'événements sportifs, culturels, de moments de convivialité, la mise en œuvre de projets divers comme l'aménagement des lieux de vie des étudiants etc.).

La CVEI regroupe quant à elle les élus de chaque CVE de site.

Des **élections organisées dès le mois d'octobre** permettront d'élire les délégués étudiants qui siègeront dans ces commissions composées à parts égales de délégués étudiants élus par leurs pairs et de représentants des personnels du site de formation.

Si vous avez des questions ou envie de rejoindre la CVE, n'hésitez pas à contacter votre responsable de site ou de parcours, ou encore à écrire à ✉ **inspe-scolarite@univ-lille.fr**



Et si ta consommation d'eau te rapportait 400€ ?

Rendez-vous sur Energic pour le challenge des étudiants de la MEL.

Du 5 octobre au 18 décembre 2026

MEL MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
iléo L'EAU DE LA MEL
Energic

Notes

inspe-scolarite@univ-lille.fr
inspe-lille-hdf.fr

Graphisme et mise en page : Poil aux Dents

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Lille Hauts-de-France
Université de Lille
Université d'Artois
ulco Université Littoral Côte d'Opale
Université Polytechnique Hauts-de-France
Académie de Lille
Liberté
Égalité
Fraternité